

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poids économique et social des coopératives agricoles et agroalimentaires : une croissance ralentie

Philippe Mangin, Président de Coop de France, a tenu ce jour sa conférence de presse d'avant congrès de la Coopération Agricole qui se tiendra à Paris les 17 et 18 décembre prochain.

Il a dévoilé à cette occasion, l'évolution du périmètre coopératif pour 2014.

La concentration des entreprises se poursuit avec 2 750 entreprises répertoriées contre 2 800 en 2013.

Le chiffre d'affaires du secteur progresse à nouveau à 84,8 milliards d'euros contre 84,3 milliards d'euros en 2013, soit une progression de 0,58 % conforme à celle de l'ensemble du secteur agroalimentaire français. Ce ralentissement après une hausse de 1 % en 2012 et 0,7 % en 2013, s'explique entre autres par le cumul de la hausse du chômage, la baisse du pouvoir d'achat et la guerre des prix, provoquant une réduction des marges et un recul de l'investissement. Néanmoins, le chiffre d'affaires des entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires et de leurs filiales a progressé de 10 milliard d'euros depuis l'an 2000.

Comme en 2013, l'évolution du périmètre coopératif s'explique dans la recherche de la taille critique⁽¹⁾ et peut être caractérisée par trois mots clés : renforcement des leaders coopératifs, croissance externe et développement international. La recherche de l'effet taille pour les coopératives est nécessaire pour la mobilisation de nouvelles capacités financières pour investir et se développer.

Si l'on veut s'attacher à une analyse sectorielle coopérative :

- Le secteur betterave/sucre déjà bien structuré autour de deux entreprises connaît un développement fort à l'international.
- Les coopératives des métiers du grain continuent à se concentrer progressivement et se regroupent en pôles régionaux qui permettent de « résister » à l'occasion, comme cette année, de campagnes complexes.
- Le secteur laitier connaît des évolutions majeures avec l'émergence d'entreprises coopératives leaders en vue de la fin des quotas laitiers.
- Pour le pôle animal, alors que l'on sent des frémissements en volaille pour structurer de véritables pôles coopératifs, les situations demeurent difficiles en porcins et bovins.

- En fruits et légumes, les entités adossées à de grands groupes multi-métiers résistent mieux aux crises, comme celle liée à l'embargo russe. Les pures players en revanche restent plus en risque.
- Le secteur viticole est en pleine évolution, concentration des entreprises, constitution d'unions commerciales et même d'unions entre unions pour attaquer l'export « en meute ».
- Les coopératives d'alimentation animale et de déshydratation, bien organisées retrouvent cette année des marges de manœuvre.

Sur le front de l'emploi, le nombre de salariés inclus dans le périmètre coopératif reste stable à 160 000 personnes. Dans certaines conditions, le secteur coopératif, dans le cadre du pacte de responsabilité est prêt développer sa politique de formation et à procéder à de nouvelles embauches. Des signes positifs existent déjà et l'on peut noter une progression de 50 % des contrats de professionnalisation entre 2013 et 2014.

Philippe Mangin à l'occasion de ce point presse s'est déclaré déterminé. L'année législative 2014 a été riche avec les lois d'avenir agricole, de consommation ou d'économie sociale. Aux grands chantiers proposés, Coop de France et les coopératives ont répondu présent avec la création de Coop de France Agroalimentaire pour faire valoir la différence coopérative dans les négociations commerciales ou la mise en route de l'Institut de Formation de la Coopération pour répondre au challenge de la gouvernance.

Pour 2015, la montée en puissance du plan de communication de la Coopération Agricole permettra aux coopératives, adhérents et salariés, de cultiver plus encore leurs atouts et de développer leur fierté d'appartenance.

(1) En annexe – Evolution globalisée du CA des entreprises coopératives du Top 20 entre 2006 et 2014

Contact presse : yves.boulay@coopdefrance.coop

Tél : 01 44 17 57 70

Mobile : 06 30 42 74 43

www.coopdefrance.coop

Coop de France en bref :

Président : Philippe Mangin

Directeur Général délégué : Yves Le Morvan

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 750 entreprises coopératives, unions et sica dans le secteur agricole, agroalimentaire et agro-industriel (dont 2 400 coopératives et unions),
- 84,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires global des coopératives et de leurs filiales,
- Les coopératives réalisent 40% de l'agroalimentaire en France et pilotent une marque alimentaire sur trois
- 11 545 Cuma,
- Plus de 160 000 salariés,
- ¾ des agriculteurs adhèrent à une coopérative.



Les principaux groupes coopératifs français

Le CA globalisé des entreprises du TOP 20 a quasiment doublé entre 2006 et 2013

	ENTREPRISES	CA consolidé 2013 (M€)			ENTREPRISES	CA consolidé 2006 (M€)
1.	InVivo	6 138		1.	Terrena	3 100
2.	Tereos	4 697 ⁽¹⁾		2.	In Vivo	2 837
3.	Terrena	4 667		3.	Tereos	2 277
4.	Sodiaal	4 616		4.	Sodiaal	1 955
5.	Vivescia	4 209		5.	Socopa	1 940
6.	Agrial	3 901		6.	Agrial	1 520
7.	Axérial	3 707		7.	Coopagri Bretagne	1 453
8.	Triskalia	2 200		8.	Unicopa	1 400
9.	Cooperl Arc Atlantique	2 100		9.	Cecab	1 313
10.	Groupe Even	2 060		10.	Champagne Céréales	1 103
11.	Cristal Union	1 957		11.	Cristal union	1 100
12.	Limagrain	1 939		12.	Limagrain	1 093
13.	Cecab	1 910		13.	Cooperl Hunaudaye	974
14.	Euralis	1 544		14.	Epis-Centre	964
15.	Maïsadour	1 491		15.	Groupe Even	893
16.	Maitres Laitiers du Cotentin	1 400		16.	Euralis	829
17.	Advitam (Unéal)	1 349		17.	Maïsadour	617
18.	Lur Berri	1 125		18.	3A	616
19.	Eurial	900		19.	Unéal	588
20.	Cap Seine	839		20.	Agralys	540
	TOTAL	52 749			TOTAL	27 112

(Source : Rapports annuels – Presse)

(1) : Comptes au 31/03/2014, du fait d'un changement de date de clôture d'exercice